

INSCRIPTIONS ET COTISATIONS

Vous devez impérativement vous munir des documents suivants :

- 2 photos d'identité.
- 1 certificat médical d'aptitude qui stipule que vous êtes apte à la **pratique du squash** datant de moins de 3 mois.
- Le règlement intégral de votre cotisation.

Le PUC accepte les Tickets Loisirs (CAF), les Coupons Sports (ANCV) et les Réduc'Sports pour les parisiens.

Tarifs, cf « Cotisations et formules »

DOCUMENT D'INSCRIPTION ET REGLEMENT A REMETTRE AU SECRETARIAT DU PUC UNIQUEMENT

CONTACT

PARIS UNIVERSITE CLUB

17, avenue Pierre de Coubertin
75 013 Paris
01 44 16 62 62

accueil@puc.asso.fr
www.puc.paris

Section Squash

Président :

Philippe PIERRARD

Puc gardien 09 81 78 61 27

 puc.paris  puc_1906  puc.paris

 Paris université club

NOUVEAU:

Possibilité de réserver votre court en vous connectant sur SETTEO dès votre inscription.

ACCES

RER B : Cité Universitaire
Tram 3 : Stade Charléty
BUS 21 et 67 : Porte de Gentilly

MAIRIE DE PARIS 



Essentiel pour moi



ambassadeur
.paris



DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



PARIS UNIVERSITE CLUB

l'Esprit Sports

SQUASH

2017-2018

Dès 8 ans



www.puc.paris

COTISATIONS ET FORMULES

reprise dès septembre 2017

Forfaitaire du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Toutes Heures

}	Scolaire/ Universitaire	290 € (-28 ans)
	Ecole de Squash	240 € (de 8 ans à 14 ans)
	Actif	445 €
	Etudiants (samedi uniquement)	150 € (+ licence obligatoire 19 €)
	<u>Option sauna homme</u>	150 € (11h - 19h)

+ Licence obligatoire :	23 €	Scolaire
(dans tous les cas)	51 €	Universitaire Actif Compétition
	19 €	Loisir - licence réservée aux + de 19 ans

Possibilité de tickets à l'unité :

heures creuses :	20 € / 45mn
sinon :	25 € / 45 mn

Possibilité de réserver votre court en vous connectant sur SETTEO dès votre inscription.

	TOUTES HEURES		HEURES CREUSES
Semaine	9h - 22h30	Semaine	9h - 12h et 14h15 - 18h
Samedi	9h - 21h	Samedi	9h - 21h
Dimanche	9h - 20h15		

Des cours collectifs adultes sont inclus dans la formule « toutes heures » le vendredi de 18h45 à 21h45.

Une école pour les plus jeunes (dès 8 ans) : le mercredi de 14h00 à 16h00.

Des cours particuliers sont possibles en vous adressant directement au professeur (cours réservés aux adhérents Squash avec la formule Toutes Heures.

Des équipes de compétition ainsi qu'un professeur de niveau international et des orga-

Dans le cadre prestigieux des installations du stade Charléty, la section squash vous accueille tous les jours de la semaine, sur ses quatre courts.

Chacun y trouvera sa place grâce à un règlement convivial, souple et évolutif, depuis les débutants, les enfants jusqu'aux compétiteurs confirmés.

Les premiers, avec des séances d'initiation et de rencontre sportive.

Les seconds, dans le cadre de l'école de squash.

Les troisièmes, au travers de six équipes engagées en championnat et ouvertes à tous.

Bienvenue dans la section squash !

INFORMATIONS GENERALES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Les installations sont accessibles tous les jours de 9 h à 23 h (douche incluse), le samedi jusqu'à 21 h et le dimanche jusqu'à 20h à tous les membres à jour de leur cotisation et sur présentation de leur carte " PUC SQUASH ".

- Le cahier des réservations est tenu par le personnel d'accueil qui est le seul habilité à sa gestion.

- Les créneaux sont de 45 minutes.

Il est possible de réserver en appelant le: 09 81 78 61 27, tous les jours entre 12h et 13h ou entre 17h et 19h ou **NOUVEAU:**

Possibilité de réserver votre court en vous connectant sur SETTEO dès votre inscription

- On peut effectuer jusqu'à deux réservations dans une période de 10 jours glissants, mais un seul créneau de 45mn pour une même journée.

- Pour être accueilli par les gardiens, la réservation est obligatoire, toutefois il est possible de continuer à jouer si le créneau suivant est libre.

- Réserver un court sans l'occuper et sans le décommander annule le droit de réservation pour les dix jours suivants.

- Un retard supérieur à 10 mn annule la réservation.

- A chaque réservation les noms des deux joueurs doivent être inscrits sur le planning.

- Ce règlement pourra évoluer en fonction des taux d'occupation des courts.

- L'utilisation de chaussures spéciales « salle de sport d'intérieur » est obligatoire, ces chaussures doivent être propres donc différentes de celles utilisées à l'extérieur.

- Les semelles noires sont strictement interdites.

- Le port de lunettes de protection est fortement conseillé tant pour la pratique en Loisir qu'en compétition.

- Certains créneaux sont bloqués pour les entraînements, l'école du mercredi et pour les compétitions.

- L'accès des courts peut être limité, exceptionnellement, les jours de grandes manifestations.